

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

AMENDEMENT

N ° AS285

présenté par

M. Mesnier, M. Favennec-Bécot , Mme Félicie Gérard, M. Lamirault, Mme Magnier,
Mme Moutchou, M. Portarrieu et Mme Rauch

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.